

EN COMMUN

LE MAGAZINE DES AGENTS DE LA MÉTROPOLE, DE LA VILLE ET DU CCAS

ÉTÉ 2025 - NUMÉRO 29

montpellier
méditerranée
métropole



ccas



LA CULTURE À L'ŒUVRE



6

BUDGETS 2025 DE
LA VILLE ET DE LA
MÉTROPOLE : UNE
GESTION STRATÉGIQUE
ET MAÎTRISÉE



© Tom Sanselme

18

JULIETTE TREY :
LA CULTURE EN
PARTAGE



© Tom Sanselme

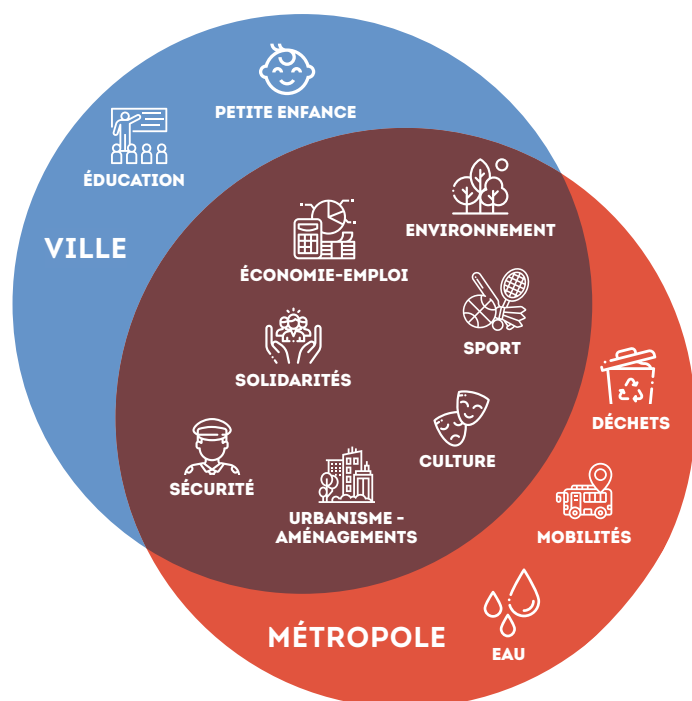
22

LE SERVICE
ENTRETIEN ET
MAINTENANCE
BÂTIMENTS,
INDISPENSABLE
CLÉ DE VOÛTE

NOTRE IDENTITÉ

Bienvenue dans le magazine interne *EN COMMUN* ÉTÉ n° 29 de la Métropole, de la Ville et du Centre communal d'action sociale (CCAS) de Montpellier ! Notre administration mutualisée rassemble près de 8 000 agents. Ensemble, nous menons un projet ambitieux pour rendre le territoire plus écologique et solidaire afin qu'il soit au rendez-vous du défi du siècle : faire face au changement climatique tout en veillant au bien-être de ses habitants.

Nos missions



Notre territoire

31 communes

507 526 habitants

dans la Métropole⁽²⁾
dont 8 200 nouveaux arrivants par an

Plus grande métropole d'Europe à avoir instauré la **gratuité des transports en commun** depuis le 21 décembre 2023

305 743 habitants

à Montpellier⁽²⁾

7^e ville française⁽²⁾

Nos collectivités en chiffres

Près de

8 000 agents⁽¹⁾

employés par la
Métropole, la Ville
et le CCAS au
31 décembre 2022

**20 pôles,
6 missions
transversales**

Âge moyen des agents :

47 ans⁽¹⁾

320 métiers⁽¹⁾

Les métiers les plus exercés

À la Métropole

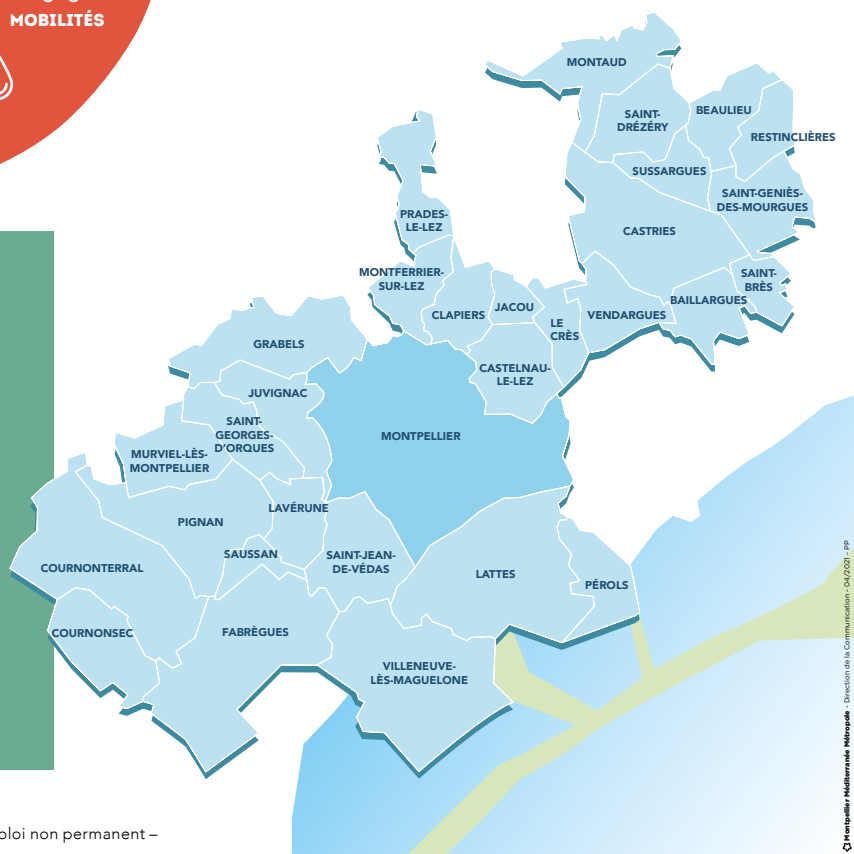
- Chargé d'accueil en bibliothèque
- Assistant de gestion administrative
- Agent d'exploitation des équipements sportifs et ludiques

À la Ville

- Agent de restauration
- Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant
- Assistant éducatif petite enfance

Au CCAS

- Aide à la personne et hôtellerie
- Aide-soignant
- Animateur auprès des personnes âgées



(1) Fonctionnaires, agents contractuels sur emploi permanent et sur emploi non permanent – sources rapports sociaux uniques 2022. (2) Source INSEE.

MICHAËL DELAFOSSÉ

Maire de la Ville de Montpellier

Président du Centre communal d'action sociale (CCAS) de Montpellier

Président de Montpellier Méditerranée Métropole

Chères et chers agents,

Depuis 2020, nous avons engagé une transformation profonde de notre territoire, portée par une conviction : rendre Montpellier plus écologique, plus solidaire, plus fraternelle. Cette ambition, nous la déployons dans tous les domaines : gratuité des transports, transition écologique, sécurité renforcée, solidarité accrue, réaménagement de l'espace public à hauteur d'enfants... et bien sûr, culture accessible à toutes et tous.

Faire le choix de la culture, ce n'est pas anodin ; c'est un engagement fort et structurant, surtout dans un contexte budgétaire exigeant. Parce qu'elle permet de se rencontrer, de comprendre l'autre, de rêver et de créer ensemble. Parce qu'elle est un bien commun, un levier d'émancipation, un moteur de rayonnement et un marqueur d'identité.



**« Vous, agents, êtes
toutes et tous les artisans
de cette culture et cet
état d'esprit audacieux,
humain, profondément
montpelliérain.
Encore merci ! »**

© Mario Simistaj

Avec la réouverture tant attendue du Carré Sainte-Anne, l'ouverture à venir du centre d'art Mille Formes pour les tout-petits, la saison des festivals qui débute au printemps et irrigue tout l'été, et même l'automne, ou encore la vitalité de notre réseau des médiathèques, nous construisons un territoire où chacune et chacun a sa place.

Mais cette dynamique culturelle ne serait rien sans le travail de toutes celles et ceux qui œuvrent chaque jour au service du public. Car derrière chaque événement, chaque équipement ouvert, chaque projet mené, il y a votre engagement : que vous soyez dans les crèches, les écoles, les services techniques, les maisons pour tous, les services sociaux, les médiathèques, la propreté, les espaces verts, la sécurité ou l'administration...

Vous êtes les visages et les voix de nos collectivités, les piliers de ce projet collectif. Sans vous, pas de culture vivante, pas de ville qui avance. C'est ensemble, avec nos diversités de métiers, de parcours et de savoir-faire, que nous faisons de Montpellier un territoire où il fait bon vivre, créer, transmettre. C'est ensemble, nous faisons vivre un service public exigeant, humain et fier de sa mission.

Je vous remercie pour votre professionnalisme, votre sens du service public, et votre capacité à incarner les valeurs de solidarité, d'égalité et de progrès qui nous rassemblent.

Bel été à toutes et tous.

**Envie de bouger
autrement ?**

Pôle Moyens généraux, partenaire de vos trajets !



- > **Des aides et des solutions clés en main :** faites des économies et simplifiez vos déplacements au quotidien.
- > **Une offre de mobilité diversifiée :** mixez les modes de transport pour gagner du temps et verdir vos trajets !
- > **Bougez en toute sécurité :** grâce à nos formations adaptées. La mobilité active contribue à votre santé !



Retrouvez toutes les informations
sur l'intranet , rubrique
Nos ressources > Mobilités



2	QUI SOMMES-NOUS ? – Notre identité
3	NOTRE CAP – Édito du maire-président Michaël Delafosse
5	EN VUE – Sommaire et agenda des conseils
6-7	GRANDS PROJETS – Budgets 2025 de la Ville et de la Métropole : une gestion stratégique et maîtrisée
8-9	ACTUALITÉ – Régie des eaux : 10 ans déjà ! ; Journée des agents du pôle Éducation : une respiration hors les murs ; « Prépa Flash » aux oraux de concours et d'examens : la Collectivité aux côtés de ses agents ; Montpellier Run festival : bravo aux coureurs ! ; IA et fonction publique : une opportunité pour nos agents
10-11	ORGANISATION – Retour sur les conseils
12-13	RESSOURCES HUMAINES – Le rapport social unique (RSU) : une photographie de nos collectivités en chiffres
14-17	DOSSIER – La culture à l'œuvre
18-19	MÉTIERS ET SERVICES AUX USAGERS – Juliette Trey, la culture en partage ; Laurie Virolle : vétérinaire par nature
20-21	PÔLES ET MISSIONS – Mission Grand Cœur : un nouveau souffle pour le centre de Montpellier
22-23	EN IMMERSION – Le service entretien et maintenance bâtiments, indispensable clé de voûte
24	SOLIDARITÉS – « Vis ma vie » au CCAS : une immersion enrichissante au cœur des services
25	PORTRAIT – Leandro Giacalone : l'œil des océans
26	QUARTIER LIBRE – La recette de l'Écolothèque ; les éditos du CASSC et du COSC
27	PAR ICI LES SORTIES – Vos Rendez-vous de la Com' interne

AGENDA

JUIN 2025

> 24 JUIN

Conseil municipal

> 26 JUIN

Conseil d'administration du CCAS

JUILLET 2025

> 16 JUILLET

Conseil métropolitain

VOUS DÉMÉNAGEZ ? MERCI DE SIGNALER VOTRE NOUVELLE ADRESSE

Si vous allez changer d'adresse personnelle ou si vous avez oublié de la communiquer à votre collectivité, transmettez vos nouvelles coordonnées :

> Pour mettre à jour votre adresse postale, renseignez le formulaire en ligne « Changement d'adresse » disponible sur l'intranet : **rubrique Nos ressources > Démarches internes**

Attention : le changement d'adresse est important à signaler pour régulariser votre situation administrative et recevoir EN COMMUN à votre domicile.



EN COMMUN N° 29 / ÉTÉ 2025

Directeur de la publication : Michaël Delafosse, maire de Montpellier, président de Montpellier Méditerranée Métropole, président du CCAS. Directrice de la mission Animation managériale et communication interne : Sabine Torres. Responsable du service Communication interne et journaliste : Marjorie Salvage (communication.interne@montpellier.fr). Journalistes : Isabelle Bonat-Luciani, Elsa Burette. Photo de couverture : Ludovic Séverac – Photos : Elsa Burette, Sophie Gallezot, Cécile Marson, Christophe Ruiz, Tom Sanselme, Ludovic Séverac, Mario Sinistaj, Aloïs Aurelle, Laurence Remy-Allanic, Shutterstock. Conception éditoriale : Alain Doudiès pour l'agence Institutions & Projets. Mise en page : Agence Scoop Communication – 15015-MEP – Impression et distribution : Chirripo, Tél. 04 67 07 27 70.

BUDGETS 2025 DE LA VILLE ET DE LA MÉTROPOLE : UNE GESTION STRATÉGIQUE ET MAÎTRISÉE

Adoptés les 8 et 10 avril derniers, les budgets 2025 de la Métropole et de la Ville de Montpellier témoignent, cette année encore, du volontarisme de l'Exécutif au service de choix politiques forts malgré un contexte national toujours contraint. Voter ces budgets a représenté un véritable défi pour permettre de concrétiser les engagements pris au bénéfice du territoire, de ses habitants, ainsi que de chacun des agents de nos collectivités. Un grand merci à l'ensemble des pôles pour leur contribution, et tout particulièrement aux équipes du pôle Finances et conseil en gestion (PFCG) pour leur engagement et leur pilotage rigoureux dans cette tâche complexe.

Métropole

1,8

milliard d'euros
dont 1 milliard de dépenses affectées aux politiques publiques

Budget

Fonctionnement

675 M€

Investissements

646 M€

dont 449 M€ de dépenses d'équipement

Dépenses réelles

Fonctionnement

390 M€

Investissements

257 M€

dont 169 M€ de dépenses d'équipement

Ville

753

millions d'euros
dont 505 millions de dépenses affectées aux politiques publiques



Mobilités (ligne 5, extension ligne 1, bustram, galerie cyclable de la Comédie, sécurisation des transports, modernisation de la voirie et de l'espace public...)



Transition énergétique (gestion des déchets, agroécologies et souveraineté alimentaire, développement des énergies renouvelables, rénovation thermique et énergétique des bâtiments...)



Solidarité avec les habitants et les communes (soutien au développement et à l'amélioration de l'offre de logements, signature du nouveau contrat « Engagements Quartiers 2030 » de la Politique de la ville, fonds d'équipement et soutien au patrimoine des communes...)

Priorités d'action en investissement



Revaloriser l'école de la République (construction, extension, reconstruction et/ou rénovation de groupes scolaires, transformation de restaurants scolaires en selfs, rues aux écoliers, cours aventure, accroissement du nombre de berceaux municipaux...)



Accompagner le développement et le rééquilibrage de la ville (ZAC Montpellier Sud, Carré Sainte-Anne, quartier apaisé Rondelet, Agriparc des Bouisses...)



Allier solidarité et proximité (maintien du bouclier fiscal, déploiement de la mutuelle communale, encadrement des loyers, budget participatif...)

UN CONTEXTE COMPLEXE

L'élaboration de ces budgets s'est déroulée dans un contexte d'une grande complexité, avec une situation financière marquée par un quadruple choc :

- le poids des dépenses lié à l'inflation et aux coûts de l'énergie ;
- un niveau élevé des taux d'intérêt ;
- une contribution demandée aux collectivités locales pour la réduction de la dette du pays dans un contexte de crise des finances publiques de l'État ;
- le vote tardif de la loi de finances 2025, adoptée seulement le 14 février 2025.

La loi de finances 2025 a eu un impact notable, impliquant un effort financier de 2,2 Md€ pour les collectivités au niveau national :

Métropole - 9 M€ Ville - 2,7 M€

DES OBJECTIFS CLAIRS ET RÉALISTES

Face à cette situation contrainte, les objectifs fixés pour ces budgets 2025 étaient clairs :

- réaffirmer l'ambition à poursuivre les dynamiques impulsées dans le cadre de ce mandat « 2 en 1 » ;
- tenir le cap financier tout en achevant les projets majeurs engagés dans le cadre de la programmation pluriannuelle d'investissement (PPI) ;
- poursuivre les projets initiés et la création d'infrastructures majeures au profit des Montpelliéraines et des Montpelliérains.



i Plus d'infos sur l'intranet : rubrique
Notre organisation > Les 20 pôles >
Finances et conseil gestion

84 M€
augmentation de 8,5 %
par rapport à 2024
(+7 M€)



Épargne brute*

44 M€
augmentation de 25 %
par rapport à 2024
(+11 M€)

Montant de la masse salariale

124 M€



Focus sur les ressources humaines

Montant de la masse salariale

217 M€

Actions prévues en 2025 pour les agents de la Métropole et de la Ville

Une politique RH exemplaire et soucieuse des conditions de travail

- Construction d'une politique de recrutement non discriminante
- Lancement du projet « plan de formation 2026-2028 »
- Accompagnement des agents : lancement des parcours professionnels individualisés

Une politique de rémunération équitable et sociale

- Mise en œuvre de la protection sociale complémentaire (PSC)
- Mise en œuvre du plan de mobilité employeur (PDME) et du forfait mobilités durables (FMD)
- Suppression de la retenue de l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE)

Un engagement pour le retour à l'emploi et la lutte contre l'absentéisme

- Accompagnement des agents pour le retour à l'emploi
- Poursuite du plan de lutte contre l'absentéisme

Un renfort des moyens humains de certaines politiques publiques

- Création de postes dans les écoles, pour la petite enfance et la cuisine centrale (ré-internalisation des repas)



*Épargne brute : épargne mobilisable par la Collectivité pour financer ses investissements.

RÉGIE DES EAUX : 10 ANS DÉJÀ !

En 2025, la Régie des eaux de la Métropole célèbre une décennie marquée par une transformation interne profonde au service de l'eau, ce bien commun à préserver. Depuis sa création le 28 avril 2015, son périmètre s'est étendu pour intégrer la gestion de l'eau potable et de l'assainissement sur les 31 communes de la Métropole, depuis le 1^{er} janvier 2023. Cette expansion a entraîné une augmentation significative des effectifs, avec l'intégration de 75 nouveaux agents entre fin 2022 et fin 2024. Aujourd'hui, la Régie compte près de 200 agents.

« Notre mission première consiste à vérifier que les objectifs sont atteints et que les indicateurs progressent », précise Anne Madziarski, responsable du service Autorité organisatrice de l'eau au sein du pôle Déchets et cycles de l'eau (PDCE). « Cette relation est basée sur une coopération, et non un simple contrôle factuel, ce qui permet de vrais débats stratégiques tout en gardant la main pour exprimer des choix politiques forts. »

La limitation de l'empreinte sur la ressource en eau ou encore la réutilisation des eaux usées traitées comptent parmi ces enjeux majeurs. « Le rendement du réseau d'eau potable atteint 85 % en moyenne, ce qui est déjà très bon, mais notre objectif est d'atteindre un niveau hyper-performant de 90 % d'efficacité », pointe Anne dont le service œuvre assidûment pour, demain, « réinjecter 100 000 m³ par an sur la Métropole » afin de couvrir de multiples usages, en transversalité avec les différents pôles : nettoyage de la voirie, arrosage des espaces verts urbains, réutilisation des eaux de vidange des piscines...

i Plus d'infos sur l'intranet : rubrique Notre organisation
> Les 20 pôles > Déchets et cycles de l'eau



© Christophe Ruiz

JOURNÉE DES AGENTS DU PÔLE ÉDUCATION : UNE RESPIRATION HORS LES MURS



Une fois par an, tous les agents du pôle Éducation sont invités à participer à « leur » journée. Un précieux temps d'inspiration et de respiration, 100 % dédié à toutes les équipes, soit près de 1 500 agents répartis sur 14 sites dans toute la ville ! Au cœur de cette initiative unique et ambitieuse portée par le Pôle et ses partenaires : cohésion, partage et découvertes. Autant de valeurs et d'objectifs collectifs inclus dans notre Projet d'administration mutualisé.

Pensée par et pour les agents, cette 2^e édition, organisée le 7 mai dernier, offrait un menu à la carte, riche en moments exclusifs dans et hors des groupes scolaires :

- matinée exploration, du chantier de la ligne 5 au site sportif de Grammont en passant par le musée Fabre,
- pause méridienne conviviale avec un repas « tiré du sac »,
- et multiples ateliers animés par les agents eux-mêmes (yoga, course d'orientation, boxe, café philo, cuisine, créations manuelles...).

Cette journée exceptionnelle n'aurait pu voir le jour sans les 20 agents mobilisés depuis plusieurs mois au bénéfice de leurs collègues : un grand merci à toutes et tous !

©

i Plus d'infos sur l'intranet : rubrique Notre organisation
> Les 20 pôles > Éducation



© Tom Sanselme

« PRÉPA FLASH » AUX ORAUX DE CONCOURS ET D'EXAMENS :

LA COLLECTIVITÉ AUX CÔTÉS DE SES AGENTS

Le 24 mars, près de 150 agents ont participé à une matinée inédite consacrée à la préparation aux oraux des concours. Objectif de ce dispositif impulsé par la direction générale des services ? Renforcer la confiance et les chances de réussite des participants, avec le soutien de cadres mobilisés en tant qu'animateurs d'ateliers. Une initiative qui s'inscrit dans le chantier « *Promouvoir la montée en compétences des agents* », axe 3 de notre Projet d'administration mutualisé. Cette séquence a été co-organisée par le service Formation du pôle Ressources humaines (PRH) et la mission Animation managériale et communication interne (MAMCI), et animée par Olga Krompasky, référente déontologue et formatrice au CNFPT. Au programme de la matinée : retours d'expérience de membres de jury, jeu autour de la culture territoriale et un speed dating réservé aux admissibles avec les cadres mobilisés. En bonus : le lancement d'un dispositif de parrainage/marrainage en interne. Merci à toutes et tous, et rendez-vous le 5 septembre pour une nouvelle session !

i Plus d'infos à venir sur l'intranet : rubrique Toutes les actus

IA ET FONCTION PUBLIQUE :

UNE OPPORTUNITÉ POUR NOS AGENTS

L'intelligence artificielle (IA) est en train de révolutionner notre environnement professionnel. Pour répondre à ce défi, une formation exceptionnelle de deux jours a été organisée en mai et juin à l'initiative de la direction générale des services pour les cadres et encadrants, et leurs collaborateurs. Mise en œuvre par le pôle Numérique et données (PND) et le pôle Ressources humaines (PRH), cette démarche inédite vise à comprendre, expérimenter et intégrer l'IA dans les pratiques professionnelles. L'objectif est de « *bien la connaître pour mieux l'utiliser* », rappelle Olivier Nys, directeur général des services. La 1^{re} journée s'est tenue le 6 mai, animée par des experts reconnus. Elle a permis de décrypter les enjeux de l'IA : usages, limites, impacts, éthique. La 2^{de} journée de formation a débuté le 19 mai dernier, et a été consacrée à des ateliers pratiques autour de DelibIA, un ensemble d'outils IA développés pour accompagner les agents au quotidien : moteur de recherche intelligent, chatbot Solyne, assistants pour la production de contenus... Ce dispositif marque une nouvelle étape dans notre stratégie numérique : développer une culture commune, renforcer la transversalité et faire de l'IA un atout au service du public.

i Plus d'infos sur l'intranet : rubrique Toutes les actus



© Tom Sanselme



© DR

MONTPELLIER RUN FESTIVAL : BRAVO À NOS COUREURS !

180 agents de la Métropole, de la Ville et du CCAS ont relevé le défi lors de la 2^e édition du Montpellier Run Festival, les 11 et 13 avril. Aux côtés de 13 500 passionnés, ils ont participé aux 9 courses proposées : marathon, semi, 10 km, 5 km, Ekiden... et même des parcours enfants.

Ambiance festive assurée grâce au village d'animations et au festival électro !

Un grand merci à tous les partenaires et aux équipes mobilisées pour la réussite de cet événement et bravo à tous les coureurs !

i Témoignages des médaillés à retrouver sur l'intranet : rubrique Toutes les actus

RETOUR SUR LES CONSEILS

Ils rythment les ambitions et les missions de nos collectivités : les conseils de la Métropole et de la Ville de Montpellier s'engagent à mener une politique de transformation numérique responsable. Enjeu ? Aligner les initiatives numériques avec des principes de durabilité, d'efficacité énergétique et d'inclusivité.

Feuille de route Numérique responsable 2025-2027 : vers un numérique plus écologique et inclusif

Dans un monde où le numérique occupe une place prépondérante, la Métropole et la Ville de Montpellier s'engagent à mener une politique de transformation numérique responsable. Enjeu ? Aligner les initiatives numériques avec des principes de durabilité, d'efficacité énergétique et d'inclusivité.

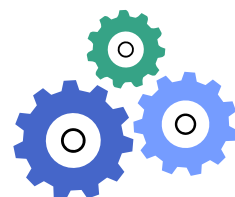
La feuille de route 2025-2027 Numérique responsable adoptée en conseil vise à guider les actions de nos collectivités pour intégrer le numérique dans les services publics locaux tout en réduisant son impact écologique. Mis en place par le pôle Numérique et donnée (PND), ce projet repose sur une gestion plus responsable des ressources numériques et une meilleure accessibilité pour tous.

Objectifs ?

- Assurer l'accessibilité et l'inclusion numérique de tous les citoyens.
- Réduire l'empreinte carbone des infrastructures numériques.
- Promouvoir une gestion éthique et durable des données.

5 domaines sont concernés :

- 1 Stratégie numérique et cybersécurité
- 2 Administratif, RH et finances
- 3 Services aux métiers et politiques, et valorisation de la donnée
- 4 Relation utilisateurs et nouveaux usages
- 5 Infrastructures



Parmi les engagements pris : l'augmentation du nombre d'agents formés et sensibilisés au numérique responsable et à l'accessibilité numérique à travers un plan de formation amélioré.





Plan de prévention et de lutte contre l'absentéisme : des avancées significatives

Lancé fin 2022, le plan de prévention et de lutte contre l'absentéisme de la Ville et de la Métropole est le fruit d'une démarche initiée dans le cadre du Pacte social 2020-2026. Il repose sur trois axes majeurs : une meilleure compréhension et responsabilisation des acteurs, une prévention globale et un contrôle avec sanction des abus dans un souci d'équité entre agents.

Malgré un contexte national de hausse de l'absentéisme, le taux d'absentéisme médical total en 2024 se maintient au niveau enregistré en 2019, et la maladie ordinaire, première cause d'absence, est en baisse (- 1 %) à la Ville et à la Métropole entre 2022 et 2023.

Ce bilan encourageant est le fruit d'un plan d'actions riche et évolutif qui mobilise tous les leviers RH tels :

- conciliation vie professionnelle/ vie personnelle
- accès à la formation et à la mobilité
- signature d'un contrat de prévoyance
- offre d'une mutuelle communale à tarifs solidaires.

En 2025, de nouvelles actions verront le jour comme l'achèvement du document unique d'évaluation des risques (DUER) ou la formation des managers à la prévention de l'absentéisme via le Campus du management.

Enfin, des mesures de contrôle et de sanction sont mises en œuvre pour lutter contre l'absentéisme abusif, incluant contrôles renforcés, retenues sur salaire, sécurisation des process pouvant aboutir à des procédures disciplinaires.

Lancement de l'Académie Europe : sensibilisation et formation pour les agents et les élus sur les politiques européennes

Avec l'entrée en fonction du nouveau Parlement européen et de la Commission européenne, 2025 marque une année décisive pour la mise en œuvre d'un nouvel agenda stratégique européen. La Métropole de Montpellier entend se préparer à ces enjeux avec l'initiative « Académie Europe » déployée par la mission Europe, contractualisation et partenariats (MECP).

L'Académie Europe propose une série de formations et d'événements pour informer et sensibiliser les agents et les élus au fonctionnement et aux enjeux des politiques européennes, en prise directe avec les projets déployés sur le territoire montpellierain. Cette offre inclut des formations en ligne, des visioconférences avec des acteurs européens, et des sessions d'information sur les dispositifs de financement européens. Un accent particulier est mis sur la mobilisation des fonds européens pour soutenir les grands projets de la Métropole.

Objectifs ?

- Informer sur le fonctionnement et les enjeux des politiques européennes.
- Optimiser l'accès aux financements européens pour les projets locaux.
- Créer une communauté « Team Europe » au sein de nos collectivités, toujours plus impliquée et informée sur les opportunités européennes.



EN SAVOIR PLUS

- Retrouvez toutes les infos sur les conseils municipaux et métropolitains sur votre intranet, rubrique Toutes les Actus, et sur le site [Montpellier.fr](https://montpellier.fr)

LE RAPPORT SOCIAL UNIQUE (RSU) : UNE PHOTOGRAPHIE DE NOS COLLECTIVITÉS ET DE LEURS AGENTS EN CHIFFRES

Qui sont nos agents ? Chaque année, le rapport social unique (RSU), présenté par la Ville, la Métropole et le CCAS, offre une vision détaillée de nos organisations et de leurs dynamiques au niveau des ressources humaines : effectifs, métiers, conditions de travail, formation, santé... Ce document constitue un outil essentiel pour analyser la politique RH, son pilotage et la comparer à celle d'autres collectivités. Au-delà des données, il éclaire les évolutions concrètes opérées dans nos effectifs et nos pratiques pour répondre à un projet de mandat ambitieux. Focus sur les derniers RSU.

PORTRAIT DE NOS AGENTS : QUELQUES REPÈRES CHIFFRÉS AU 31 DÉCEMBRE 2023

Effectifs



3 037

dont **2 399**
fonctionnaires,

339 contractuels sur
emploi permanent

et **299** contractuels sur
emploi non permanent



3 959

dont **2 899**
fonctionnaires,

475 contractuels sur
emploi permanent

et **585** contractuels sur
emploi non permanent



759

dont **542**
fonctionnaires,

143 contractuels sur
emploi permanent

et **74** contractuels sur
emploi non permanent

Depuis 2021, la part des fonctionnaires est en hausse tant à la Métropole qu'à la Ville, atteignant respectivement 79 % et 73 % en 2023. Cette évolution s'accompagne d'une baisse des contractuels permanents, principalement liée à leur intégration comme fonctionnaires stagiaires. Elle traduit une volonté commune de renforcer la stabilité et la sécurisation des parcours professionnels des agents. Pour le CCAS, la tendance est inverse. La part des contractuels augmente sensiblement en raison principalement des difficultés à recruter des fonctionnaires sur les emplois normés qui nécessitent le diplôme d'État et le concours de la fonction publique territoriale (aide-soignant, infirmier).



Répartition par sexe des agents permanents



47 % de femmes

53 % d'hommes



67 % de femmes

33 % d'hommes



79 % de femmes

21 % d'hommes

Une répartition des agents permanents par sexe globalement stable dans les trois collectivités. La Métropole affiche une quasi-égalité avec 53 % d'hommes et 47 % de femmes, tandis que la Ville et le CCAS comptent une majorité de femmes (67 % et 79 %), en légère hausse depuis 2021. Ces données sont le reflet des compétences des collectivités et de l'attractivité des métiers dans notre société.

Répartition par catégorie d'emploi des agents permanents



Cat A	23 %	7,5 %	17,90 %
Cat B	22 %	13,5 %	23 %
Cat C	55 %	79 %	59,10 %

Ces répartitions traduisent l'adaptation des structures aux missions spécifiques de chaque collectivité, alliant des actions de proximité et une activité de gestion ou de pilotage de projets pour rendre le service public. Dans chacune de nos entités, on note l'importance des agents de catégorie C qui œuvrent au quotidien pour répondre aux besoins de terrain des usagers.

Formation



6 193 jours

soit **2,3 jours/agent**



6 536 jours

soit **1,9 jour/agent**



1 190 jours

soit **3,1 jours/agent**

On note une progression depuis 2021 qui traduit une politique active de développement des compétences. Au-delà des formations habituelles, les agents ont accès à deux journées annuelles prévues dans le cadre de l'accord sur le passage aux 1 607 heures : une individuelle axée sur des priorités de formation, et une collective dédiée au sens du service public. Pour compléter l'offre, un Campus du management a été créé proposant des modules de formation réservés aux agents en situation d'encadrement, de toutes catégories.

Le RSU : comment est-il construit ?

Pilotée par le pôle RH, la construction du rapport social unique (RSU) repose sur un travail collectif entre les services RH. Elle débute par une phase de collecte des données, issues principalement de nos systèmes d'information RH.

Ces données sont ensuite analysées, croisées et consolidées, puis saisies sur la plateforme des centres de gestion de la fonction publique territoriale afin de produire des indicateurs fiables, selon un cadre défini au niveau national.

Une fois finalisé, le RSU est transmis aux organisations syndicales en vue de la présentation en comité social territorial (CST), une étape cruciale d'information et d'échanges. Il est ensuite publié sur le site Web et l'intranet de la collectivité.

Le RSU nécessite un travail de fond et suit un calendrier précis. Sa publication intervient donc avec un certain décalage par rapport à l'année de référence.

LA CULTURE À L'ŒUVRE

À Montpellier, la culture irrigue le territoire bien au-delà des seuls lieux culturels. Portée par une codirection inédite et structurée autour de six axes stratégiques (voir encadré ci-dessous), elle fabrique du lien, ouvre des possibles et rassemble. À l'occasion des grands festivals de l'été, votre mag' *EN COMMUN* met en lumière les grandes orientations déployées par les équipes au quotidien : l'éveil des publics dès le plus jeune âge ; les temps de célébration où la ville se rassemble ; et le soutien aux artistes, ferment discret mais vital de la création.

UN RÉCIT À DEUX VOIX

Rencontre avec Anaïs Danon et Juliana Stoppa qui dirigent en tandem le pôle Culture et patrimoine.

EN COMMUN : Qu'est-ce qui fonde aujourd'hui votre vision de la culture ?

Juliana Stoppa (JS) : Montpellier se distingue par la richesse et la diversité de ses établissements, de son offre culturelle et de son tissu associatif. Notre objectif est de faire collaborer tous ces acteurs pour préserver cette vitalité en se saisissant des enjeux contemporains : transformations du secteur, émergence de nouvelles formes artistiques, avec en tête la question des publics.

Anaïs Danon (AD) : Oui, la question des publics est centrale. Il est essentiel de considérer les nouvelles formes artistiques qui s'adressent à des publics que nous ne captons pas nécessairement, sans négliger les formes plus traditionnelles.

Comment cette vision se traduit-elle dans l'organisation du pôle Culture et patrimoine ?

AD : Nous avons clarifié les fonctions du pôle en structurant cinq entités fortes : une direction déléguée Patrimoines et musées, une direction Réseau des médiathèques et de la culture scientifique, une production en régie avec le service Rendez-vous culturel, un service Création

artistique et industrie culturelle qui soutient les artistes et compagnies du territoire, et, enfin, une direction déléguée au Développement des publics, partenariats et ressources.

JS : En intégrant une stratégie transversale et en réorganisant le collectif de direction, chacun peut désormais se saisir de sujets qui dépassent son périmètre initial.

Quel rôle joue la gouvernance dans cette transformation ?

AD : Nous avons créé un comité de direction élargi qui réunit l'ensemble des services et établissements : cinéma Nestor Burma, théâtre Jean Vilar, musées Fabre et Henri Prades, médiathèques, Archives, futur centre Mille Formes, Cité des arts... C'est un espace de coordination, de vision commune, de stratégie partagée.

JS : Ce qui nous anime, c'est le récit collectif. Faire émerger une histoire commune, enracinée dans le territoire mais tournée vers demain. Et ça commence par notre binôme : avec Anaïs, nous partageons le même bureau. Une façon concrète d'affirmer notre engagement commun.



Anaïs Danon et Juliana Stoppa, codirectrices.

SIX AXES STRATÉGIQUES

Les missions du pôle s'articulent autour de 6 axes stratégiques transversaux :

- 1 – Construire aujourd'hui les publics de demain
- 2 – Transformer la ville par la culture et le patrimoine
- 3 – S'affirmer comme un territoire d'hospitalité
- 4 – Favoriser le rayonnement du territoire en valorisant l'exigence artistique et la capacité d'innovation
- 5 – Inventer de nouvelles formes de coopération territoriale
- 6 – Valoriser la connaissance et les savoirs

SEMER DÈS L'ENFANCE

À Montpellier, la culture s'enracine dès le plus jeune âge. La Ruche des livres offre aux professionnels de l'enfance des outils pour nourrir la curiosité tandis que les classes à horaires aménagés musicales (CHAM) offrent un parcours artistique complet, mêlant musique, chant, théâtre et danse, favorisant la confiance et l'excellence.

NOURRIR L'ÉVEIL CULTUREL : LA RUCHE DES LIVRES

Au sein de la médiathèque Émile Zola, Nathalie Esnault coordonne La Ruche des livres, un centre de ressources dédié aux professionnels de l'enfance. Malles thématiques, formations à la lecture à voix haute, accompagnement personnalisé : ici, tout circule, se partage, s'adapte. Les malles itinérantes, riches de documents soigneusement sélectionnés, voyagent à travers la métropole. Une surprise s'y glisse parfois : jeu, livre d'artiste, ou idée d'atelier. « *Nous ne sommes pas là pour prescrire, mais pour ouvrir des possibles, nourrir les projets. C'est une ruche : chacun y apporte, chacun y pioche, et ça bourdonne d'idées !* », résume Nathalie avec enthousiasme.



Nathalie Esnault, responsable de
l'unité Petite enfance et éveil culturel
du département Programmation et
médiation culturelle.

UN TREMLIN VERS L'EXCELLENCE ET LES CARRIÈRES ARTISTIQUES

Les classes à horaires aménagés musicales (CHAM) offrent aux élèves un enseignement artistique complet pendant le temps scolaire : deux après-midi par semaine, ils bénéficient de 3 heures de formation musicale, chant choral et apprentissage d'un instrument, avec une formation orchestre dès la 3^e année. Lionel Giroud, chef des orchestres et coordinateur des CHAM à la Cité des Arts, précise : « *Ce dispositif accompagne les élèves du primaire à l'université, leur permettant de concilier études et passion artistique tout en développant autonomie et confiance. La culture ouvre ainsi leurs horizons et nourrit des trajectoires vers l'excellence.* » Avec l'ajout récent d'une classe danse, les CHAM couvrent aujourd'hui musique, théâtre et danse, avec des partenariats solides et un vrai soutien pour des parcours artistiques allant jusqu'à des carrières professionnelles.



Lionel Giroud, coordinateur des classes
à horaires aménagés musicales
de l'unité Scolarité.

MILLE FORMES

Dans le cadre du développement de ses politiques publiques au service de la petite enfance, avec « Montpellier Ville à hauteur d'enfants », et de la culture, un Centre d'initiation à l'art pour les 0-6 ans, nommé « Mille formes Montpellier », ouvrira le 6 février 2026 à Antigone. Un lieu dédié à l'éveil artistique et culturel des tout-petits et à l'accompagnement à la parentalité, faisant partie du réseau « Mille formes », initié et créé par la Ville de Clermont-Ferrand, en partenariat avec le Centre Pompidou. Lydie Marchi en est la nouvelle directrice depuis ce printemps.

LE CINÉMA ET LE JEUNE PUBLIC

Situé à Celleneuve, le cinéma Nestor Burma a été acquis par la Ville de Montpellier en 2007 et renommé en hommage au héros de Léo Malet, écrivain natif du quartier. Inauguré en 2011, il propose depuis 2012 une programmation « Tout public » et « Art et essai » avec une attention particulière pour le jeune public. Le cinéma participe aux dispositifs nationaux d'éducation à l'image (École et cinéma, Collège au cinéma, etc.), dans le but de former les spectateurs de demain et de proposer une offre culturelle de proximité pour les habitants de l'ouest montpelliérain.

CÉLÉBRER ENSEMBLE : LA CULTURE AU CŒUR DE LA VILLE

Festivals, spectacles et rencontres culturelles rythment l'année et renforcent le lien social. Ces événements, organisés par le service Rendez-vous culturels, incluent la Comédie du livre – 10 jours en mai, la ZAT, l'Agora des Savoirs, les Journées du patrimoine ou encore la Fête de la musique.

DANS LES COULISSES DE LA COMÉDIE DU LIVRE - 10 JOURS EN MAI : TÉMOIGNAGES

Stéphanie Bertrand, responsable de l'unité : « En tant que responsable de l'unité, je supervise une équipe et pilote l'organisation, le budget et la logistique de plusieurs manifestations organisées par la Ville et la Métropole de Montpellier dont la Comédie du Livre – 10 jours en mai. Pour cette dernière, je travaille en étroite collaboration avec le directeur littéraire Régis Penalva. Je coordonne les volets administratifs, techniques et communicationnels avec les équipes. En amont comme en temps réel, je veille à la fluidité de chaque étape pour garantir la réussite de l'événement. Je suis le point de contact central travaillant en collaboration avec l'équipe pour ajuster et optimiser les opérations en temps réel. »



Stéphanie Bertrand,
responsable de
l'unité Production des
manifestations.

© Aloïs Aurelle



Manon Vrinat,
chargée de
production des
manifestations.

© Ludovic Séverac

Manon Vrinat est chargée de production des manifestations, spécialisée en administration et programmation de bandes dessinées. Elle prépare l'événement avec la minutie d'un artiste dans son atelier. En amont de celui-ci, elle conçoit l'ensemble des outils nécessaires : contrats, trajets, restauration, plannings. Une fois ces préparatifs achevés, la logistique s'accélère. Le jour J, toutes les éventualités sont anticipées. « Nous avons prévu tout ce qui pouvait l'être, et, dès l'ouverture du salon, tout est en place ! » explique-t-elle. Manon accueille les professionnels pour la signature des contrats, puis accompagne les auteurs lors des rencontres, veillant à ce que tout se déroule sans encombre.

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS DU PRINTEMPS ET DE L'ÉTÉ 2025 :

4 et 5 avril : ZAT Mosson

Du 9 au 18 mai :

40^e Comédie du livre – 10 jours en mai

Du 30 mai au 13 juin :

39^e Printemps des comédiens

Du 10 mai au 1^{er} juin :

25^e Boutographies – Rencontres photographiques de Montpellier

À partir du 27 mai et tout l'été :

Carré Sainte-Anne rénové, visites et expositions

21 juin : inauguration du Kiosque Bosc

Du 21 juin au 5 juillet :

45^e édition de Montpellier Danse

27 juin : Vernissage de la grande rétrospective Soulages au musée Fabre

Du 6 au 18 juillet :

40^e festival Radio France

14 juillet : Grand concert populaire

Du 9 au 21 septembre :

20 ans d'Arabesques

Sans oublier le bicentenaire du musée Fabre et le nouvel événement 2025 :

Les Chemins du vivant



 Retrouvez tout l'agenda des événements du territoire sur agenda.montpellier.fr

CRÉER, RELIER, SOUTENIR : UNE CULTURE EN DIALOGUE

À l'écart de la scène, Montpellier soutient activement les artistes grâce à un accueil en résidences, la mise à disposition d'espaces de création en tissant une coopération avec des partenaires culturels du territoire, cultivant un écosystème fertile propice à l'expérimentation, la diffusion, la transmission et l'ancrage local.

SOUTENIR, RELIER, DIFFUSER : UNE CHAÎNE AU SERVICE DES ARTISTES

L'unité Hospitalité aux artistes les soutient de la genèse d'une œuvre à sa diffusion : résidences, temps de présentation devant les programmateurs de la Région, mise en réseau et aide à la diffusion. « *Mon travail repose entièrement sur la collaboration* », souligne Catherine Vidal, responsable de l'unité, citant les nouvelles collaborations avec les théâtres métropolitains et les partenaires culturels. « *Ce tissage de regards enrichit le parcours des œuvres et les ouvre à de nouveaux publics.* »



Catherine Vidal, service
Création artistique et
industries culturelles.

© Cécile Marson



Jean-Noël Roques, service
Médiation, éducation et
action culturelle.

© Cécile Marson

ART ET SANTÉ : LE PARI D'UNE CULTURE ACCESSIBLE À TOUS

Jean-Noël Roques, chargé de l'inclusion et de l'accessibilité au musée Fabre, coordonne le projet « Art et Santé », une expérimentation visant à co-concevoir des outils destinés aux thérapeutes : « *Nous formons des professionnels, leur permettant d'utiliser le musée comme un lieu ressource de façon autonome, explique-t-il. L'objectif est double : fidéliser et rassurer les communautés soignantes, tout en ouvrant l'accès à la culture comme levier de mieux-être, de soin et de citoyenneté.* »

ARTS PLASTIQUES ET EXPOSITIONS

En 2025, les arts plastiques s'affirment plus que jamais à Montpellier, avec des expositions consacrées à Soulages, Depardon ou JR. La réouverture de l'église Sainte-Anne enrichit encore la scène artistique avec une sélection d'expositions fortes et exigeantes.

LE CINÉMA, UN ART ESSENTIEL ET VIVANT

Montpellier soutient une dynamique cinématographique forte avec le festival Cinemed, un réseau de salles indépendantes et des résidences pour jeunes réalisateurs. Le pôle Culture et patrimoine encourage aussi la médiation cinématographique, rendant ce 7^e art accessible à tous, du jeune public aux passionnés. Cette vitalité enrichit la diversité artistique locale et l'expérience culturelle des habitants. Prochaine édition du 17 au 25 octobre 2025 !

JULIETTE TREY, LA CULTURE EN PARTAGE

En mai dernier, le musée Fabre et ses équipes sont entrés dans une nouvelle ère sous la direction de Juliette Trey qui a pris la relève de Michel Hilaire, retraité après plus de 30 années à la tête de l'institution montpelliéraine. Esquisse du parcours et des ambitions de la nouvelle directrice de l'un des établissements phares de la ville géré par le pôle Culture et patrimoine.



Juliette Trey, directrice du musée Fabre.

© Tom Sanselme

C'est lors d'une recherche de dessins pour une exposition sur le sculpteur Edme Bouchardon au Louvre, en 2016, que Juliette Trey est venue pour la première fois au musée Fabre. « *Je connaissais les collections, sans les avoir vues "en vrai", et j'ai eu un véritable coup de cœur pour ses espaces et ses œuvres. Le musée Fabre, c'est ma porte d'entrée pour Montpellier : il m'a donné envie de venir m'installer ici, et depuis longtemps...* », confie-t-elle.

UNE EXPERTISE POINTUE

Conservatrice du patrimoine de formation, Juliette Trey apporte dans ses bagages une riche expérience acquise au sein d'institutions muséales de renom. Du château de Versailles au musée du Louvre, elle a développé une expertise pointue en art des XVIII^e et XIX^e siècles ; une double compétence qui résonne tout particulièrement avec le cœur des collections du musée Fabre. Son intérêt marqué pour les « maisons musées » laisse également

entrevoir le potentiel de valorisation de l'hôtel Sabatier d'Espeyran qu'elle souhaite investir et développer.

Première femme à diriger cette institution depuis sa création en 1825, Juliette Trey entend poursuivre et renforcer l'ambitieuse politique d'exposition déjà en place pour faire rayonner le musée et la Métropole, en France et à l'étranger. Forte de son expérience à l'Institut national d'histoire de l'art (INHA) et de ses liens avec les universités, elle ambitionne notamment d'ancrer l'excellence scientifique au cœur des missions de l'établissement qu'elle souhaite « *insérer dans un écosystème de recherche* ».

EXPOS ET PARTENARIATS

Outre la célébration du bicentenaire du musée Fabre, sa nouvelle directrice aura à cœur de « *travailler le lien avec les publics* ». Elle envisage ainsi des expositions d'été autour de figures majeures de l'art ou de courants

artistiques phares, en partenariat avec de grandes institutions françaises ou étrangères, des expositions d'hiver thématiques et transchronologiques soulevant des enjeux de société, complémentaires à cette offre estivale, ou encore des projets hors les murs.

LEVER LES BARRIÈRES

« *Il ne s'agit pas seulement d'augmenter le nombre de visiteurs, mais d'aller chercher de nouveaux publics qui n'ont pas l'habitude de fréquenter les musées ou qui pensent, à tort, que ce n'est pas pour eux* », précise-t-elle. « *En cela, le projet des Enfants ambassadeurs représente déjà une excellente démarche pour lever les barrières mentales et encourager la venue des familles.* » Une vision et une ambition renouvelées, à découvrir dès la rentrée lors des Rendez-vous de la Com'interne.

i Plus d'infos sur l'intranet : rubrique Notre organisation > Les 20 pôles > Culture et Patrimoine > Musée Fabre

LAURIE VIROLLE, VÉTÉRINAIRE PAR NATURE

Gratuit et ouvert à tous les publics, le parc zoologique de Montpellier abrite une richesse faunique au service d'un engagement fort, celui de la préserver : une majorité des animaux sont des représentants d'une biodiversité fortement menacée par les activités humaines. Parmi les acteurs de ce lieu de conservation et d'éducation, Laurie Virolle, vétérinaire au sein du pôle Biodiversité, paysage, agroécologie et alimentation (PB2A) depuis 2016, œuvre quotidiennement avec expertise et passion.

Seringue, compresses et désinfectant en mains, Laurie rejoint Thibault, l'un des 23 soigneurs du zoo, dans le bâtiment dédié aux lions d'Asie. Grâce à un entraînement médical quotidien, initié en 2019, un mot suffit, accompagné d'un geste précis de la main, pour que Surina s'allonge à proximité de la grille et accepte un contact, facilitant ainsi les actes vétérinaires. Grâce à cette approche, basée sur la coopération volontaire de l'animal, plus besoin d'effectuer d'anesthésie – délicate pour le félin comme l'équipe – pour réaliser, comme aujourd'hui, une agile prise de sang ou désinfecter une plaie.

PRÉVENIR PLUTÔT QUE GUÉRIR

« Nous privilégions la médecine préventive plutôt que de multiplier les actes invasifs (mais, quand cela est nécessaire, notre matériel médical portable de pointe permet d'intervenir sur tous les terrains). Je participe notamment à l'élaboration des rations alimentaires, conseille pour l'aménagement de l'environnement de chaque espèce et j'encadre les équipes en l'absence de Baptiste (Chenet, NDLR), mon N+1, pour veiller tous ensemble au bien-être des 40 espèces actuellement présentes au zoo. J'apprécie vraiment ce côté coopératif du travail en équipe », détaille Laurie en approchant de l'enclos des rhinocéros blancs où Siku et sa mère Nola accourent pour

réclamer caresses et poignées de luzerne.

CONSERVATION « EX SITU »

Le zoo de Montpellier participe activement à des programmes de conservation européens et Laurie est notamment impliquée dans le suivi de reproduction de plusieurs espèces du parc. « Ils ne sont pas la propriété du zoo mais celle des programmes visant à maintenir une diversité génétique ex situ (en captivité, NDLR) », précise cette passionnée de la faune sauvage qui œuvre, depuis près de 10 ans, comme bénévole dans un centre de sauvegarde des gibbons en Indonésie durant ses congés.

CONNAÎTRE POUR PROTÉGER

La sensibilisation des publics représente une autre mission essentielle. Convaincue que « pour protéger, il faut connaître », Laurie partage volontiers ses connaissances avec les soigneurs, les stagiaires accueillis et les élèves en écoles vétérinaires et à l'université de Montpellier auprès desquels elle intervient régulièrement : « Nous coopérons également avec des organismes de recherche scientifique pour partager des données, des échantillons, des observations, et donc des connaissances sur les espèces. » Enfin, elle collabore avec le service de médiation pédagogique du zoo dans la conception du futur parc impliquant des changements au sein de la « collection animale »



Laurie Virolle,
vétérinaire au sein
du service Animalier.

© Tom Sanselme

qui illustrera de grandes thématiques écologiques. Pédagogue passionnée et garante du bien-être animal au sein du zoo de Montpellier, Laurie contribue à faire de cet établissement un lieu majeur d'éducation et de protection de la biodiversité.

i Plus d'infos sur l'intranet : rubrique Notre organisation > Les 20 pôles > Biodiversité, paysage, agroécologie et alimentation

MISSION GRAND CŒUR : UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LE CENTRE DE MONTPELLIER

Dotée d'une nouvelle feuille de route, la mission Grand Cœur voit son rôle réaffirmé au sein du pôle Développement urbain (PDU), recentré sur des fonctions de coordination territoriale transversale à l'échelle du cœur de ville (Écusson et faubourgs), et d'accompagnement des projets à enjeux patrimoniaux. Pour mettre en œuvre cette ambition, Nicolas Roubieu, directeur de la mission depuis juillet 2024, s'appuie sur une équipe renouvelée dont *EN COMMUN* a rencontré trois des agents.

« Montpellier a beaucoup grandi, des quartiers neufs ont été bâtis avec une grande ambition de qualité. Depuis sa création en 2002, la mission Grand Cœur répond à un besoin de rééquilibrer la ville, de prendre soin des quartiers existants et en particulier du centre ancien, rappelle Nicolas Roubieu. L'enjeu est à la fois d'étendre et d'embellir le centre-ville devenu cœur de Métropole, d'articuler différents leviers d'action de la Collectivité pour dynamiser le commerce, rénover l'habitat, mettre en valeur le patrimoine, mais aussi améliorer le cadre de vie au quotidien. »

Ce rôle de coordination territoriale se décline en particulier sur trois périmètres prioritaires, et autant de plans d'actions : Gambetta Clemenceau, en accompagnement de l'arrivée de la ligne 5 ; Sud Comédie, avec l'extension de l'aire piétonne ; et bien sûr l'Écusson et son secteur sauvegardé. Implantée en cœur de ville et dotée d'une fonction d'accueil du public, la mission travaille au plus près du terrain, au service des habitants et des professionnels.

La mission Grand Cœur, une équipe sur le terrain au service d'une vision stratégique transversale pour :

- étendre et embellir le cœur de ville,
- mettre en valeur son patrimoine historique (un site patrimonial remarquable étendu sur 280 hectares !) pour accompagner l'ambition Unesco,
- renforcer l'attractivité commerciale, touristique et culturelle au service du rayonnement de la Métropole,
- rendre l'Écusson et ses faubourgs accueillants pour toutes les générations, favoriser la mixité et le bien-vivre au quotidien.



© Christophe Ruiz



© Elsa Burette

Adrien Colle,
chef de projets Programmation urbaine

Passionné de géographie, Adrien possède un parcours atypique alliant une première carrière dans la musique à une reconversion dans l'urbanisme motivée par « une conscience accrue des enjeux écologiques », d'abord en tant que consultant en bureaux d'études, puis comme chargé de mission au sein du pôle Stratégie foncière et immobilière (PSFI) de la Métropole.

Adrien est notamment chargé d'assurer un suivi et de veiller à la bonne coordination des projets portés par la Ville et la Métropole à l'échelle du quartier Centre. « L'objectif est de raisonner sur les enjeux de politiques publiques structurants sur du moyen, voire du long terme, en favorisant la transversalité entre les différents pôles », précise l'ensemblier urbain.

Une autre de ses missions consiste en l'élaboration d'un plan d'actions pour l'Écusson à l'horizon 2030. Cette démarche prend appui sur une consultation citoyenne organisée d'avril à juin 2025 via une plateforme en ligne et la constitution d'un groupe de travail représentatif des différents usages de l'Écusson. Adrien est également investi dans la définition d'une programmation événementielle pour le cœur de ville, en lien avec l'activation de la place Max Rouquette et de l'esplanade Charles de Gaulle.



© Elsa Burette

Emmanuel Cassar,
chargé de Gestion urbaine de proximité

Fort d'une solide expérience au sein de la police municipale et de l'unité Licences étalages et terrasses, Emmanuel a pour principale mission d'aider à la résolution des problématiques urbaines du quotidien en facilitant la coordination entre les services de la Collectivité.

« Dans le prolongement du guichet unique que constitue la plateforme "Montpellier au quotidien", l'enjeu est de bien cerner les difficultés et de mobiliser à bon escient le ou les services compétents tout en favorisant le dialogue sur le terrain avec les habitants et les commerçants », résume-t-il. Quelques pas dans la Grand-Rue suffisent pour l'illustrer : ici, des conteneurs doivent être déplacés ; là, ce sont des arceaux à vélos à installer... sans compter les imprévus : le store banne d'un magasin, cassé dans la nuit, à sécuriser d'urgence !

En parallèle, Emmanuel travaille à l'élaboration d'un « mode d'emploi » pour la nouvelle Comédie-Esplanade rénovée, « un espace public complexe, avec des intervenants multiples en matière de sécurité, propreté, mobilité... ». Objectif : clarifier le qui-fait-quoi entre services et définir collectivement des procédures de gestion bien partagées avec l'ambition que ce site emblématique du cœur de ville conserve son éclat dans la durée.

Laura a un rôle d'appui à l'instruction des autorisations d'urbanisme dans les secteurs à enjeux patrimoniaux où l'avis de l'Architecte des bâtiments de France (ABF) est requis. « Avec mon collègue, Lilian Coulondre, et l'architecte conseil, nous fournissons un maximum de conseils en amont aux professionnels et aux particuliers pour que leurs projets soient conçus en tenant compte des règles spécifiques au classement Site patrimonial remarquable. Nous instruisons aussi les dossiers que nous présentons à l'ABF lors de points hebdomadaires. Cette collaboration étroite avec les services de la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles, NDLR) nous permet de faire remonter les sollicitations et de faciliter les prises de décision, les visites sur site... », détaille-t-elle avant de franchir la porte de l'hôtel Cambacérès, dont plusieurs appartements sont en pleine rénovation.

« Pour garantir la conformité des travaux, il y a souvent des points à valider pendant le temps du chantier », précise Laura avant de rejoindre l'architecte en charge du projet, les artisans et le représentant de la DRAC réunis autour d'un « échantillon » de fenêtre grandeur nature. Les façades de cet hôtel du XVIII^e siècle étant protégées au titre des Monuments historiques, le choix des menuiseries est un critère clé. Pose, dessin de la partition, coloris, matériaux, réemploi des huisseries... sont autant d'indispensables « détails » qui concourent à la qualité de la rénovation et, *in fine*, à la mise en valeur du caractère unique de l'Écusson.

Laura Carchon,
technicienne Urbanisme et patrimoine



© Elsa Burette

LE SERVICE ENTRETIEN ET MAINTENANCE BÂTIMENTS, INDISPENSABLE CLÉ DE VOÛTE

Né en 2023 avec la création du pôle Patrimoine immobilier et sobriété énergétique (PISE), le service Entretien et maintenance bâtiments (SEMB) joue un rôle essentiel... parfois encore méconnu. Crèches, écoles, équipements sportifs, hôtel de ville : les équipes, structurées en 4 unités, réalisent pourtant 17 000 interventions en moyenne par an, dont 12 000 dans les établissements scolaires ! « Fort de 54 agents, le SEMB est né du regroupement de plusieurs régies existantes. L'objectif : allier une meilleure coordination des équipes et une rationalisation des moyens. Plomberie, électricité, maçonnerie,

serrurerie, menuiserie, ici, chacun possède un vrai savoir-faire », détaille Aymeric Séverac, son responsable, dont l'approche métier est ancrée au plus près du terrain et des besoins des services. Outre une sectorisation optimisée – par zones géographiques et non plus par types de bâtiment –, les agents assurent désormais un suivi des interventions en temps réel. À Garosud, les ateliers, aujourd'hui mutualisés, sont en cours de restructuration afin d'améliorer le confort des agents, de renforcer la cohésion des équipes et d'optimiser la gestion des stocks. Une stratégie gagnante !



i Plus d'infos sur l'intranet : rubrique Notre organisation
> Les 20 pôles > Patrimoine immobilier et sobriété énergétique

L'équipe du SEMB à Garosud.

© Tom Sanselme



Nathalie Gimond, responsable de l'unité Mobiliers et agencements

« Animatrice dans les écoles en 1989, puis responsable de secteur et chargée de recrutements, j'ai ensuite rejoint la "grande famille" du SEMB. De la création d'une BCD (*bibliothèque centre de documentation, NDLR*) au remplacement de mobilier obsolète ou cassé, mon quotidien est rythmé par les visites dans les écoles et les crèches pour identifier les besoins et résoudre les problèmes liés au mobilier scolaire. Il doit être léger pour le confort des agents, solide pour résister aux jeunes usagers, et intégrer une dimension durable. L'optimisation du stock est, elle aussi, primordiale : le plus possible, nous réparons, avec les équipes en interne, ou nous recyclons. »

© Laurence Remy-Allanic

Bila Yssouf, électricien

« La Ville, j'y travaille depuis 2021. J'assure principalement la maintenance électrique pour garantir le bon fonctionnement et la sécurité des installations. Chaque équipement a ses particularités et la communication est parfois complexe avec les différents exploitants des sites mais, ici, il y a un bon esprit et on n'hésite pas à s'entraider entre collègues. Depuis peu, nos téléphones sont équipés d'un logiciel qui permet à Laurence (*assistante administrative du SEMB, NDLR*) de nous transmettre les bons d'intervention en temps réel avec la localisation, le niveau d'urgence et le service concerné. C'est efficace et ça évite la paperasse. »



© Tom Sanselme

Arnaud Guyonnet, plombier

« J'ai rejoint la collectivité en 2012 et, depuis 2022, j'interviens avec les collègues de l'unité Plomberie sur tous les équipements sanitaires de la Ville. On assure la maintenance, le remplacement des équipements défectueux et l'entretien. À Montpellier, l'eau est majoritairement dure (*très calcaire, NDLR*) et les problèmes liés au tartre sont fréquents : fuites à répétition dans les chasses d'eau, mousseurs de robinet bouchés, augmentation de la pression dans les réseaux, etc. J'interviens souvent dans les écoles, et être confronté au monde de l'enfance, ça demande une vigilance de tous les instants... surtout quand un petit s'approche des outils ! »



© Tom Sanselme

Hervé Dumortier, menuisier

« J'étais menuisier d'agencement à mon compte avant de rejoindre le service, il y a 6 mois. L'ambiance est familiale et je m'y sens bien. Avec mon collègue, on assure aussi bien la maintenance que la conception et la fabrication de meubles sur mesure. Le mobilier scolaire, par exemple, répond à des certifications spécifiques : à nous de trouver des solutions pour le réparer sans en modifier la structure. S'il est plus intéressant de créer de A à Z des meubles de rangement pour les élèves de l'école Jeanne d'Arc que de raboter des portes, dans ce métier, clairement, il faut savoir faire les deux pour assurer le confort et la sécurité de tous. »



© Tom Sanselme

Mohamed Tensamani, serrurier

« Je suis soudeur métallier depuis mes 14 ans. C'est un métier que j'ai choisi et que j'aime. Avec mes 4 collègues, on intervient sur de nombreux sites et on fait de belles choses. Quand je ressoude une porte cassée, que je fabrique un caisson dans notre atelier ou que je sécurise un garde-corps dans une école – où la sécurité est une priorité –, je le fais avec le cœur. Ces réalisations, elles seront là bien après moi, et c'est une fierté. Après 33 ans dans le privé, j'ai trouvé ma place ici : l'environnement de travail est très positif et mon savoir-faire est reconnu. L'amour du métier et le respect, c'est essentiel pour bien travailler. »



© Tom Sanselme

« VIS MA VIE » AU CCAS : UNE IMMERSION ENRICHISANTE AU CŒUR DES SERVICES

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Montpellier offre à ses agents une opportunité unique de découvrir d'autres services grâce au dispositif « Vis Ma Vie ». Pensé pour favoriser la mobilité interne, la compréhension mutuelle des métiers et l'épanouissement professionnel, ce dispositif permet de passer une journée au sein d'une autre équipe. Explications.

Arrivé au sein du CCAS en janvier 2024 en tant que conseiller en Mobilité et évolution professionnelle, Damien Giray fait partie du service Évolution professionnelle et santé au travail (SEPST). Dans le cadre du dispositif « Vis ma vie », il accompagne les agents dans la recherche d'un service correspondant à leur projet et facilite la mise en relation. « Ce dispositif issu de l'accord sur le passage aux 1 607 heures reste peu connu. Pourtant, tous les agents du CCAS à temps complet peuvent en bénéficier une fois par an, en alternative

à une journée de formation », souligne-t-il.

DE MULTIPLES BÉNÉFICES

Pour Damien, « Vis Ma Vie » présente un double intérêt. Sur le plan organisationnel, il contribue à « savoir ce que font nos collègues » et à dépasser le cloisonnement entre services. Sur le plan individuel, il permet d'avoir « une idée de ce qu'est le quotidien d'un métier », confortant ainsi des projets de réorientation professionnelle. « Et c'est une première étape qui peut être suivie d'immersions plus longues », précise-t-il.

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE

Assistante administrative et financière au sein de la direction Accueil et action sociale, et ancienne gestionnaire RH, Céline Robert a expérimenté une journée « Vis Ma Vie » en décembre 2024 au sein du service SEPST. Après s'être renseignée auprès de Damien sur les modalités du dispositif, elle a obtenu l'aval de sa cheffe de service et de celle du SEPST. La journée s'est ensuite organisée directement avec l'agente du service concerné.

DES RETOURS POSITIFS

Céline en est ressortie très satisfaite, avec des réponses à ses questions sur les aspects liés à la maladie et à la retraite notamment, et « une meilleure compréhension des missions et des compétences requises pour ce poste ». Elle précise :



Céline Robert, assistante administrative et financière du Programme de réussite éducative.

« L'agente qui m'a reçue s'est montrée très disponible. Je tiens à la remercier pour son professionnalisme et sa patience, ainsi que ma hiérarchie qui m'a apporté son soutien dans cette initiative. »

ENVIE DE TESTER ?

Vous êtes en questionnement sur votre parcours professionnel, désireux de mieux comprendre les missions de vos collègues ou simplement curieux de découvrir de nouveaux horizons ? N'hésitez pas à vous rapprocher du service Évolution professionnelle et santé au travail pour en savoir plus sur les modalités de participation et les services susceptibles de vous accueillir.

i Plus d'infos sur l'intranet :
rubrique Notre organisation
> Le CCAS



Damien Giray, conseiller en mobilité et évolution professionnelle.

© Tom Sanselme

LEANDRO GIACALONE : L'ŒIL DES OCÉANS

Leandro Giacalone est chargé de mission Risques et transition écologique au pôle Moyens généraux (PMG). Un choix qui semble couler de source pour ce passionné d'environnement, dont la vocation pour la nature s'exprime au-delà de son cadre professionnel. Photographe sous-marin, plongeur professionnel et biologiste, il capture la beauté fragile du monde aquatique pour mieux le protéger. *EN COMMUN* a rencontré ce fervent défenseur des écosystèmes marins.

DU DESSIN À LA PHOTOGRAPHIE : UN REGARD ARTISTIQUE SUR LE MONDE SOUS-MARIN

« J'ai toujours eu un attrait pour l'art ; cela a commencé avec le dessin », confie-t-il. Peu à peu, son intérêt s'est tourné vers la photographie, qui lui permet de capturer l'instant et de raconter des histoires autrement. Une rencontre fortuite avec un instructeur de plongée en Indonésie a été le déclencheur : après avoir obtenu son premier niveau de plongée, il transforme cette simple initiation en une véritable passion. De la Polynésie au Mexique, Leandro a exploré des fonds marins d'une beauté saisissante et a ressenti le besoin de partager cette magie visuelle.

ENTRE EXPLORATION ET SENSIBILISATION : LA PHOTO COMME ENGAGEMENT

« Au début, c'était une simple passion, puis j'ai voulu la partager. J'ai donc passé des diplômes pour enseigner et guider. Ensuite, naturellement, j'ai voulu protéger, alors j'ai passé un niveau supérieur. » Devenu plongeur biologiste sous-marin, Leandro apprend à décrypter l'état des coraux et à permettre des suivis scientifiques. Il s'est ensuite impliqué dans une association en Guadeloupe, travaillant à la protection des baleines. « Observer ces géants des mers m'a encore plus sensibilisé à la nécessité de préserver leur habitat. Chaque immersion me rappelle à quel point l'équilibre marin est fragile et combien il est crucial d'en témoigner. »

Cette expérience l'a mené à perfectionner son regard photographique en participant à un stage avec une photographe portraitiste. Là, il a compris que sa passion pouvait aussi raconter l'histoire des océans à travers l'humain. Mais cette initiation au portrait lui a aussi ouvert d'autres perspectives : « J'ai découvert que la connexion entre l'humain et son environnement est une histoire en soi. Chaque image raconte notre lien avec la nature. » Une révélation qui l'a poussé à affiner son approche artistique, cherchant à retranscrire cette interaction entre l'homme et la mer.



© Christophe Ruiz

UN AVENIR ENTRE TERRE ET MER

Aujourd'hui, sa mission sur la transition écologique et en gestion des risques lui permet d'allier sa passion et son engagement pour la nature. « Mon travail me donne un ancrage et reste cohérent avec ce que je suis. » En parallèle, il continue à explorer les profondeurs, perfectionne son apnée pour améliorer ses prises de vue, et prépare son prochain projet : photographier les orques en Norvège. Leandro nous montre fièrement son tatouage d'orque sur le bras, symbole de cette quête perpétuelle d'immersion et de transmission.

« *C'est moi qui l'ai fait !* » Voilà ce que vous pourrez dire fièrement à vos invités ou votre famille en proposant une barquette de frites sublimées par votre ketchup maison, sans additif et très goûteux. Une recette simple proposée par nos collègues de l'Écolothèque pour mettre en valeur le fruit emblématique de l'été : la tomate.



© Sophie Gallot - Écolothèque

Ketchup maison

Ingrédients :

- 2 kg de tomates mûres
- 2 gousses d'ail
- 100 g de sucre de canne
- 10 g de sel
- 5 g de poivre
- 15 cl de vinaigre
- 2 clous de girofle
- 3 g de piment
- 2 oignons

Préparation :

- Laver les tomates.
- Couper grossièrement les tomates, les oignons et l'ail.
- Mixer la préparation et verser dans une casserole.
- Ajouter le vinaigre, le sucre et les épices.
- Faire cuire 45 min jusqu'à obtenir une consistance sirupeuse.

Ce ketchup se conservera 1 mois au réfrigérateur dans un bocal fermé.

CASSC

« Chèr.e.s collègues, vous avez été nombreuses et nombreux à répondre positivement au questionnaire relatif à la livraison de paniers bio sur votre lieu de travail. C'est un projet enthousiasmant porté par votre CASSC grâce au soutien du pôle BP2A et que nous souhaitons concrétiser pour la rentrée de septembre.

Ce 13 juin, nous avons eu le vrai plaisir de renouer avec la soirée du CASSC à Grammont avec beaucoup de chanceuses et chanceux : des lots par centaines ont été gagnés au cours de cet événement festif placé sous le signe de la convivialité. Un grand merci aux agents pour leur bonne humeur et aux collègues qui se sont mobilisés pour la réussite de cette belle fête !

Pour vous accompagner pendant tout l'été, le CASSC vous propose des sorties en voile, des matinées bien-être à La Grande-Motte, une journée au Perthus le 22 juin, des locations d'appartements avec Pierre & Vacances, Odalys et les chalets du Laouzas... et, pour les plus endurants, un trekking dans les Alpes !

Toute l'équipe du CASSC reste mobilisée pour préparer la rentrée de septembre avec notamment le renouvellement des activités sur la pause déjeuner. D'ici la rentrée, profitez des offres de notre partenaire billetterie VegaCe et de la vente flash carte culture qui débute au mois de juillet.

Désormais, en plus du groupe privé Facebook @CASSC3M, du site internet lecassc.fr et des e-news hebdomadaires, vous pouvez nous contacter et retrouver l'actualité du CASSC sur votre intranet, rubrique Ma vie d'agent. Bel été à toutes et à tous ! »

Fabrice Pagès, président du CASSC

> En pratique :

- **Local situé Coupole sud, à l'hôtel de métropole, ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h30.** Permanence le mardi après-midi à Garosud et le jeudi après-midi à l'hôtel de ville, au 4^e étage.
- **Permanence téléphonique :** 04 67 13 60 28 ou 04 67 13 64 52
- **Suivez nos actualités en vous connectant sur le site :** lecassc.fr
- **Pour participer et poser vos questions par mail :** cassc@montpellier.fr
- **Pour rejoindre le groupe Facebook du CASSC :** @CASSC3M

COSC

« Nous sommes heureux de pouvoir vous annoncer le succès des week-ends et séjours proposés. Au mois de mai, nous avons eu Tossa et, en prévision, Port Aventura, le Futuroscope et Thalasso à Banyuls-sur-Mer en septembre et octobre.

Comme toujours, vos locations : le chalet du Laouzas, Odalys, Sandaya, Tohapi, Homair et Cap Fun (sauf en juillet et août pour celui-ci), que vous avez réservées au COSC. Nous sommes aussi dans la préparation de nouvelles propositions dans le secteur de la culture.

En attendant la suite avec nos moments de convivialité, en préparation la fête du personnel qui aura lieu le 20 juin à Grammont sur le thème du Brésil : ambiance assurée !

Continuez à consulter nos offres et surtout n'hésitez pas à nous contacter pour toutes informations. »

Amparo Deboissy, présidente du COSC

> En pratique :

- **Local situé au 1^{er} étage du parvis de l'hôtel de ville, ouvert du mardi au vendredi, de 8h30 à 16h30.**
- **Permanence téléphonique :** 06 60 58 43 44
- **Suivez nos actualités en vous connectant sur le site :** coscmontpellier.fr
- **Pour participer et poser vos questions par mail :** contactcsc@montpellier.fr
- **Pour rejoindre le groupe Facebook du COSC :** @COSCMontpellier
- **Et retrouvez-nous désormais sur Instagram :** @csc.montpellier

RENDEZ-VOUS DE LA COM' INTERNE

NOUVELLE PROGRAMMATION DE JUIN ET JUILLET !

Gratuits et réservés aux agents, les Rendez-vous de la Com' interne sont des temps inédits organisés en petits groupes autour d'une exposition, d'un site ou d'une réalisation. Autant d'occasions de (re)découvrir les offres culturelles ou patrimoniales du moment proposées par nos collectivités, mais aussi de se rencontrer entre collègues et d'échanger ensemble. N'hésitez plus : parenthèses enchantées garanties !



© Christophe Ruiz

Église Sainte-Anne

Visites patrimoniales

Jeudi 19 juin, de 12h30 à 13h30

Visites patrimoniales « famille »

Dimanche 22 juin, de 11h à 12h (enfants de 3 à 10 ans)



© Christophe Ruiz

Zoo de Montpellier

Visite guidée du zoo et de ses coulisses

Samedi 21 juin, de 14h à 15h



© DR

MO.CO. Panacée

Visite guidée de l'exposition « La cinquième essence, Jean-Marie Appriou »

Jeudi 26 juin, de 12h30 à 13h30



© DR

MO.CO.

Visite guidée de l'exposition « Sur un os, Françoise Pétrovitch »

Jeudi 3 juillet, de 12h30 à 13h30



© DR

Musée Fabre

Visite guidée de l'exposition « Pierre Soulages, La Rencontre »

Mardi 1^{er} juillet, de 12h30 à 13h30

Infos pratiques

Inscrivez-vous en ligne sur l'intranet rubrique Ma vie d'agent > Les rendez-vous de la Com'interne. Entrée libre et gratuite.

Visite ouverte à un accompagnant – les visites « famille » sont ouvertes à trois accompagnants, dont les enfants âgés de 3 à 10 ans.

Contact service Communication interne :
communication.interne@montpellier.fr
Tél. 04 48 18 30 27



Depuis 2020, Montpellier agit pour votre pouvoir de vivre.



- ☒ GRATUITÉ DES TRANSPORTS
- ☒ COUP DE POUCE JEUNES DE 50€
- ☒ 15 M³ D'EAU GRATUITS
- ☒ MUTUELLE COMMUNALE
- ☒ SOUTIEN SCOLAIRE GRATUIT
- ☒ ENCADREMENT DES LOYERS

MONTPELLIER,
FAIRE DU FUTUR
UN PRÉSENT.

